



Régularisation dans le cadre du travail

Par **nora16**, le **14/12/2015** à **11:53**

Bonjour,

Je suis rentrée en France fin novembre 2009, dans le cadre d'un regroupement familiale avec un visa "vie privée et familiale" J'ai subie des violences conjugales qui m'ont poussé à me séparer de mon ex, actuellement nous sommes divorcés.

J'ai eu plusieurs récépissés avec autorisation de travail de 06 mois renouvelables qui m'ont permis de travailler jusqu'à mars 2013 ou j'ai eu un OQTF. Le recours n'a rien donné.

Actuellement j'ai 03 contrats de travail totalisant en moyenne 22 heures par semaine qui me poussent à vouloir déposer un dossier dans le cadre d'une régularisation par le travail sachant que j'ai 06 ans de présence avec des anciennes fiches de paie et depuis août 2015 des contrats.

Merci de m'orienter je suis désespérée